

COMMUNE DE SENAN

INFOS PRATIQUES

Police **17** - Pompiers **18** - SAMU **15**
 Gendarmerie d'Aillant **03 86 63 40 17**
 Violences conjugales **3919**
 Dépannage ERDF **09 72 67 50 89**
 Dépannage GDF **0 800 473 333** (N° vert)
 Infirmière : Laetitia Merckling
09 83 03 03 70 - 06 61 05 87 21
 6, rue de Paris - 89710 SENAN

MAIRIE DE SENAN
Adresse
 1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN
Horaires d'ouverture
 Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00
 Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
 Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00
 Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00
Contacts
 Téléphone : 03 86 63 46 90
 Télécopie : 03 86 63 48 99
 Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr
 Site : comunedesenan.jimdo.com

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - Janvier 2015

B O N N E A N N É E 2 0 1 5

LE MOT DU MAIRE

La vie c'est comme un grand livre ; chaque jour nous tournons inexorablement une page. Nous venons de fermer le chapitre 2014 et nous allons ouvrir ensemble un nouveau chapitre pour la nouvelle année. J'espère que les illuminations de Noël ont apporté un peu de gaieté dans notre village. Avec l'ensemble du conseil municipal nous avons élaboré beaucoup de projets. De nombreux petits travaux ont été réalisés : amélioration de l'éclairage public, action propreté, peinture, voirie, sécurité et école. Les grands chantiers restent à finaliser et à réaliser : la création de trottoirs rue de Paris et route de Joigny et l'installation de l'éclairage dans les zones sombres du village, les voiries route de Champchardon, rond point de la Fosse aux Loups. Pour l'école, la restauration de la toiture et le changement des menuiseries sont déjà programmés. L'acquisition de terrains pourrait permettre la construction d'un vestiaire vers les terrains de sport. Depuis le mois d'avril, le temps nous a manqué pour avancer plus vite dans nos projets ; c'est la raison pour laquelle nos dépenses sont restées, en 2014, inférieures aux prévisions. C'est également grâce aux subventions que l'Etat et le Conseil Général ont bien voulu nous octroyer. Je profite de ce message pour remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour leur participation, leur engagement dans un esprit convivial toujours dans l'intérêt des habitants de notre village. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous ses vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2015. J'aurai le plaisir de le faire de vive voix puisque je vous invite toutes et tous à la mairie le vendredi 23 janvier 2015 à 18 heures 30 pour célébrer le nouvel an et partager le verre de l'amitié.

Gérard Chat



ÉDITORIAL

Comme le mot du Maire écrit peu avant la fête du Nouvel An, cet éditorial devait se caractériser par des propos d'espoir et de joie. Las, notre pays a connu le 7 janvier, une terrible attaque contre la liberté et il est impossible de ne pas penser aux victimes et à leurs proches et à la défense nécessaire des acquis de la démocratie, régime toujours fragile parce que justement fondé sur des valeurs qui mettent en exergue le respect de la personne humaine dans toutes ses composantes. Lutter contre le fanatisme, c'est aussi dans notre quotidien affirmer les exigences de fraternité et

de solidarité et les faire vivre. C'est mettre en avant les idéaux républicains et promouvoir tout ce qui peut contribuer à combattre l'obscurantisme.

C'est ce que font les trois personnes bénévoles qui animent la bibliothèque municipale à laquelle nous consacrons un article. De même, nous revenons sur les activités de la fin d'année 2014 témoignant de notre solidarité avec nos aînés et de notre soutien aux plus jeunes et à leurs parents lors du marché de Noël.

Quelques bonnes nouvelles pour notre commune : deux jeunes médecins ostéopathes seraient candidats pour assurer une permanence à Senan une

journée par semaine. Rien n'est définitivement acquis mais c'est une préoccupation du Maire et de son conseil. Il serait nécessaire de proposer à ces médecins un local pour leurs consultations et nous sommes en pleine recherche.

Les illuminations de Noël ont été fort appréciées. Nous tâcherons de les améliorer encore l'an prochain.

Nous saluons aussi nos deux jeunes préposés au courrier que nous voyons quotidiennement sur leur vélo. Par ces temps d'hiver, elle et il méritent d'être mieux connus.

A vous toutes et tous, une bonne année 2015.

François Bourguignon

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SENAN

Fondée dans les années 1990, la bibliothèque est une structure municipale qui s'adresse à l'ensemble de la population, jeunes et moins jeunes, et qui offre un large choix d'ouvrages représentant tous les genres littéraires: romans, biographies, documentaires, essais, bandes dessinées, revues....Son fonds est constitué de plus de 2000 livres et revues, très régulièrement actualisés, auxquels il faut ajouter près de 400 livres prêtés

trimestriellement par la bibliothèque départementale de l'Yonne, gérée par le Conseil Général. Sont donc proposés des livres très récents (par exemple, les derniers prix littéraires) et adaptés pour tous les publics (livres pour enfants, livres pour adolescents...). L'emprunt est gratuit pour tous et s'étale sur une période de trois semaines, avec possibilité de prolongation.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 17 à 19 heures et le samedi de 10 à 12 heures. Madame Joly, Madame Lacourte et Madame Édouard, sont là



pour vous accueillir et vous conseiller. Située au premier étage de la Mairie, la bibliothèque peut poser des problèmes d'accessibilité. C'est pourquoi, le Maire recherche un local plus adapté, de plein-pied et assez vaste, afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil. Vous pouvez imaginer que ce n'est pas simple...

J'ai rencontré les personnes qui s'occupent de la bibliothèque. Elles sont évidemment passionnées par cette activité et regrettent que la fréquentation soit en baisse sur les dernières années, malgré des actions menées en concertation avec l'école et avec l'association Lire et Faire Lire. On peut bien sûr trouver de nombreuses raisons à cet état de fait (place de la télévision, jeux vidéo, moindre intérêt pour les livres chez les jeunes...) mais reconnaissons qu'il est fort dommage que cette structure ne soit pas plus utilisée. Il conviendrait peut-être d'organiser une manifestation en lien avec les associations intéressées et en relation avec l'école pour mieux faire connaître la bibliothèque. C'est une idée à approfondir.

Merci encore aux trois personnes bénévoles pour leur action et pour leur accueil lors de notre rencontre.

LE MARCHÉ DE NOËL

L'association des parents d'élèves Hisse Haut a organisé le vendredi 12 décembre 2014 un marché de Noël à la salle de la mairie. Une douzaine d'exposants proposaient des produits divers (miel,

livre de recettes élaboré par les élèves, objets en bois...). Un très bon vin chaud permettait aussi de se réchauffer. Cette initiative a rencontré un grand succès. Toutes nos félicitations aux organisateurs.



SOLIDARITÉ AVEC NOS AÎNÉS

Le 7 décembre 2014, environ 70 aînés de la commune étaient réunis à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de fin d'année, organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS) avec le soutien de la municipalité. Accueillis par le Maire et des conseillers municipaux, un excellent menu leur fut servi dans une ambiance décontractée et conviviale. Les tables, la salle et les menus avaient été décorés de fort belle manière par l'association les Créatives. Qu'elle en soit vivement remerciée. Des échanges, des souvenirs, des anecdotes contribuèrent à resserrer les liens souvent anciens entre les convives. Après le repas, un grand moment d'émotion fut partagé grâce à la chanteuse Christelle Loury interprétant des chansons d'Edith Piaf. De l'Accordéoniste à la Vie en rose les grands succès de la Môme Piaf furent applaudis et rappelées les grandes périodes de sa vie. L'après-midi parut bien court à toutes et à tous...

Les jours précédents, les membres du CCAS avaient distribué les colis de Noël aux personnes ne pouvant se déplacer ou désireuses de rester à leur domicile. Là encore, moments d'échanges, plus brefs bien sûr, mais forts et importants.



SORTIE DE NOËL

Samedi 13 décembre 2014, le comité des fêtes de Senan a organisé une sortie de Noël pour les enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire.

35 enfants sont allés à YOUMBAO ac-



compagnés par 12 adultes, 25 enfants sont allés à la patinoire de MONETEAU accompagnés par 5 adultes. Chaque enfant s'est ensuite vu remettre un sachet de friandises.

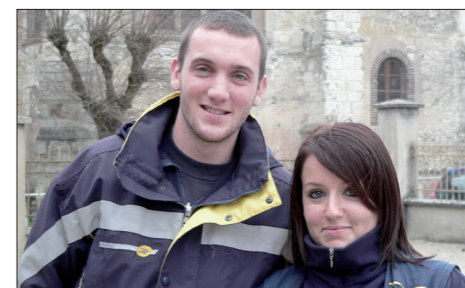
Merci encore aux personnes qui ont accompagné cette sortie.



REMISE DE MÉDAILLES

Le jeudi 11 décembre 2014, Monsieur le Maire a remis la médaille vermeil du travail pour trente ans de service à Madame Lydie Niez, agent territorial spécialisé d'école maternelle et à Monsieur Bernard Gauthier, agent technique de première classe. Les deux médaillés étaient entourés de leurs proches et de leurs amis.

Toute notre reconnaissance et nos félicitations aux récipiendaires.



LES PRÉPOSÉS AU COURRIER

Par tous les temps, ils nous apportent lettres et colis. Souriants et affables, Sandra Gasset et Pierre-Alexis Milot sont vite devenus des personnes familières dans notre commune. Nos remerciements pour leur action quotidienne.

LE COLLECTIF STOP-TAFTA COMMUNIQUE

Connaissez-vous le TAFTA? Non, vraisemblablement. Sous ce sigle un peu barbare se dissimule une opération mondiale. Il s'agit d'un traité en négociation (très discrète) depuis juillet 2013 entre les États-Unis et l'Union européenne. Cela peut paraître bien éloigné de nos préoccupations quotidiennes et de la vie de notre commune, sauf que...

Ce traité veut, dans ses objectifs, supprimer les règles de fonctionnement en vigueur dans les États et les collectivités locales et faire appel en cas de conflit à des arbitrages privés. Pour prendre un exemple concret, une commune ou une communauté de communes qui met en place (ou souhaite mettre en place) une régie pour la gestion de l'eau ou la collecte des déchets ménagers, pourrait être attaquée par une entreprise privée (une multinationale) pour atteinte à la concurrence. Des élus, de toute sensibilité politique, se sont déjà déclarés hostiles à ce projet. Des communes, des départements, des régions dénoncent cet accord et exigent que le gouvernement ouvre un débat national à ce sujet. Nous aurons à reparler de cette question, mais il est clair qu'une grande vigilance s'impose.

L'assemblée générale de l'association "Sauvons notre lavoir" aura lieu le samedi 21 février 2015 à 17h à la mairie de Senan.